

## Echos protestants du Garlaban

Lettre mensuelle de l'EPUDF pays d'Aubagne et de l'Etoile du mois de **Juillet/Aout 2025**

### Billet du conseil presbytéral

**L'été est venu, avec sa chaleur, ses longues soirées et belles nuits étoilées.**



Le temps du repos bien mérité, des retrouvailles en famille, des voyages. Mais aussi peut être un temps pour se recentrer sur l'essentiel. Remettre tous nos sens en éveil.

**La vue** : J'aime la douceur des nuits d'été, Observer le ciel, y trouver souvent le Seigneur quand brille la lune comme une présence divine qui veille sur nous.

**Psaume 148 :3** *Louez-le, soleil et lune ! Louez-le, vous toutes, étoiles lumineuses*

**L'odorat** : Sentir les odeurs de l'été, des plantes aromatiques et des fleurs, l'iode marine...

**L'ouïe** : Mieux écouter les sons de notre Monde, chants d'oiseaux, chants des grillons du soir, souffle du vent, bruit des vagues ...

**Le toucher** : Serrer des personnes dans nos bras, laisser filer le sable entre ses doigts, plonger nos corps dans la mer, se reconnecter aux éléments ...

**Le goût** : Sans doute sera-t-il sollicité par les bons fruits de l'été, les spécialités régionales et le temps des repas entre amis (avec modération bien sûr)

**Ecclésiaste 3 : 1** *Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux*

C'est un temps de pause dans nos vies agitées. Pause pour la contemplation de ces décors magnifiques que Dieu a créés pour nous. Mais aussi pause pour se replonger dans la Prière et la lecture de la Parole si durant

l'année, nous avons eu du mal à en prendre le temps. Aller puiser à la source de notre existence, reprendre des forces auprès de la Source : notre Sauveur.

*Jérémie 17 :8 – « Car il sera comme un arbre planté près des eaux, qui étend ses racines près du fleuve, et qui ne craindra pas quand vient la chaleur ; Mais sa feuille sera verte et ne s'inquiétera pas les années de sécheresse et ne cessera de produire des fruits. »*

Nous vous souhaitons un bel été sous le regard de notre Seigneur, et que chacun puisse reprendre des forces auprès de Lui afin d'être prêt pour le Service et le Témoignage.

Nathalie Rougier secrétaire du Conseil presbytéral

## Quelques faits marquants du mois dernier

### Atelier du Vendredi

**Florilège de repas conviviaux dans le jardin ;**





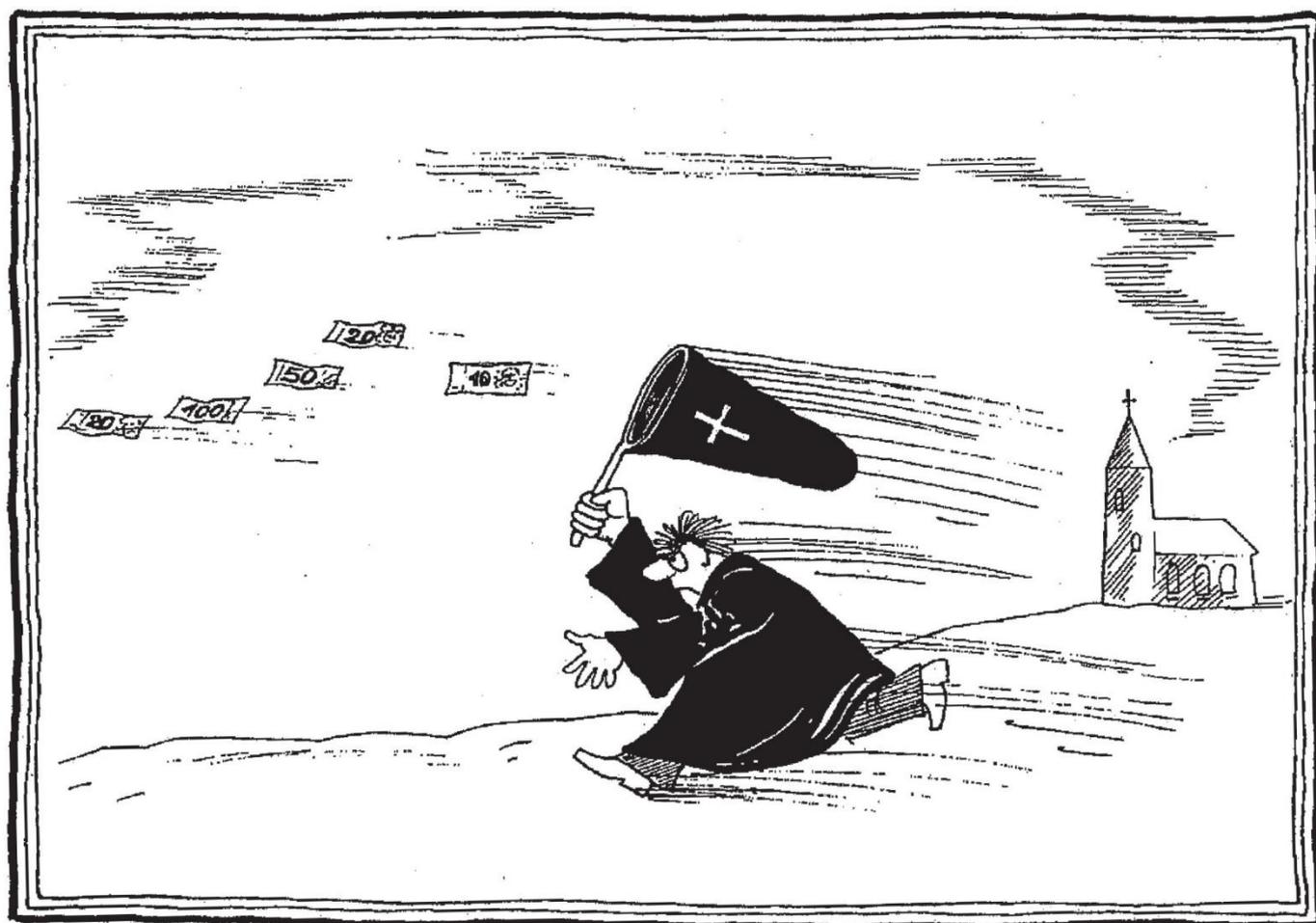


## Les principales décisions du conseil presbytéral du 13 Juin 2025

1. Travail préparatoire au prochain synode régional : enquête sur « l'Eglise universelle »
2. WE « Temple Ouvert » le 8/9 Nov. dans le prolongement des 200 ans du protestantisme marseillais
3. Convention avec le conservatoire d'Aubagne pour utilisation de l'orgue. Vote : accord
4. Point sur les travaux : clim en Juillet, éclairage rampe plus tard
5. Organisation fête de fin d'année du 28 Juin 2025, voir programme
6. Organisation estivale : il y aura un culte tous les dimanches cet été à Aubagne
7. Grand Kiff : au moins un jeune et une maman bénévole y participeront

## Animation financière humour

Même l'été, n'oublions pas notre offrande.





## Le programme du mois de Juillet 2025

<i><b>Quand</b></i>	<i><b>Horaire ?</b></i>	<i><b>Quoi ?</b></i>	<i><b>Où ?</b></i>	<i><b>Commentaire</b></i>
Di 6	10h30-11h30	Culte	Temple Aubagne	Presidé par le Pasteur Dodré
Di 13	10h30-11h30	Culte	Temple Aubagne	Lorraine Buch Hansen
Di 20	10h30-11h30	Culte	Temple Aubagne	Presidé par le Pasteur Beltrami
Di 27	10h30-11h30	Culte	Temple Aubagne	Nicole Frebault

## Le programme du mois d'Aout 2025

<i><b>Quand</b></i>	<i><b>Horaire ?</b></i>	<i><b>Quoi ?</b></i>	<i><b>Où ?</b></i>	<i><b>Commentaire</b></i>
Di 3	10h30-11h30	Culte	Temple Aubagne	Antoine Léone
Di 10	10h30-11h30	Culte	Temple Aubagne	Christine Villard
Di 17	10h30-11h30	Culte	Temple Aubagne	Lorraine Buch Hansen
Di 24	10h30-11h30	Culte	Temple Aubagne	Presidé par le Pasteur Beltrami
Di 31	10h30-11h30	Culte	Temple Aubagne	Joël Finiel

Culte à La Ciotat tous les dimanches à 10h 30. Les dates inscrites sont prévisionnelles, nous vous invitons pour éviter les surprises à vérifier la confirmation du RV sur le calendrier des activités sur le site <https://protestants-aubagne.epudf.org/>

## FRATERNITE et PAIX

### Visite de la mosquée et travail de groupe sur « la famille », samedi 14 juin à 16h

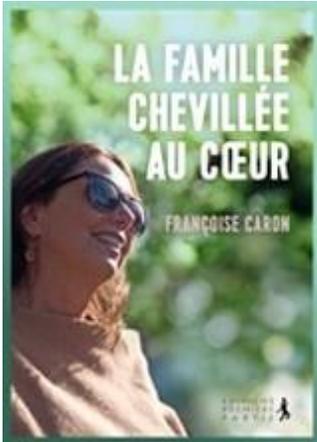
Un moment bien sympathique et instructif réunissant une cinquantaine de personnes. Visite de la mosquée





## LA FAMILLE DANS LE PROTESTANTISME

Vision de la Présidente des Associations Protestantes Familiales, Françoise Caron



Depuis plus de trente ans, Françoise Caron et son mari ont ouvert leurs bras à plus de 90 enfants ou adolescents pour un accueil permanent ou d'urgence à leur domicile ou dans le foyer pour adolescents en difficulté qu'ils ont fait construire. Mère d'une famille nombreuse, elle nous livre ici son itinéraire de résilience, un hymne à l'espérance.

### Une situation préoccupante

Même s'il reste le plus élevé d'Europe, le nombre des naissances diminue en France.

La présidente de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) s'en est inquiétée : « Ce sont des dizaines de milliers de familles qui voient leur désir d'enfant contrarié. Il faut redonner confiance aux familles ; cela passe par une relance de la politique familiale (...) Il est plus que jamais nécessaire de mieux connaître et faire connaître les réalités familiales. »

### Un environnement difficile

Entre la fragilité du couple, les difficultés à s'engager, les problèmes du quotidien pour les parents solos, les familles recomposées, la peur de l'avenir, le choix d'une vie professionnelle ou sociale prenant le pas sur le désir d'enfant, la famille, socle de notre société a besoin de soins, d'accompagnement, de moyens pour ne pas se déliter au profit de l'individualisme.

Les liens qui unissent les membres d'une même famille sont fragiles mais ils sont indispensables pour la transmission des valeurs, pour l'éducation, la solidarité familiale.

La baisse de la fécondité est certainement le signal le plus fort envoyé à nos politiques. Elle leur rappelle qu'entre le désir d'enfant et la décision de le concevoir, il y a la conscience de pouvoir lui proposer une famille en capacité de lui offrir les meilleures conditions de vie.

### Il faut réagir

La famille a manifestement manqué de valorisation. Si on la trouve parfois ringarde, à réinventer pour la recomposer au profit de désirs individuels, nous pensons au contraire que, bien qu'imparfaite, elle est le lieu le plus favorable à l'épanouissement, à l'échange, et au don. À ce titre, elle mérite l'engagement de la société civile afin d'être prise en compte dans sa globalité.

La croyante que je suis se souvient que Dieu lui-même se présente comme « un père pour les orphelins, un défenseur pour les veuves. Il donne une famille à ceux qui sont seuls ». On lit aussi dans la Bible : « *La façon parfaite de pratiquer la religion, c'est de prendre soin des orphelins et des veuves dans leur malheur...* »

Ouvrons donc nos cœurs, nos bras, et pourquoi pas nos maisons, en prenant soin les uns des autres au sein de notre propre famille, et en devenant « une famille de cœur » pour celles et ceux dont le parcours de vie les a privés de liens filiaux ou fraternels suffisamment solides pour être heureux.

## LA FAMILLE DANS LA BIBLE - JACOB et ESAÛ, deux frères, deux ambiances

Chapitre 25, versets 19 à 27 du Livre de la Genèse dans l'Ancien Testament

*Abraham est le père d'Isaac qui est le père de Jacob. Le livre de la Genèse raconte l'histoire de la naissance de ce Jacob qui va devenir aussi important que son père et son grand-père...*

Voici la famille d'Isaac, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac. Isaac était âgé de quarante ans quand il prit pour femme Rebecca, fille de Bathuel l'Araméen. Isaac implora YHWH pour sa femme, car elle était stérile. YHWH l'exauça et Rebecca, sa femme, devint enceinte. Et les enfants se heurtaient dans son sein et elle dit :

– S'il en est ainsi, pourquoi cela m'arrive-t-il ?

Et elle alla consulter YHWH. Et YHWH lui dit :

– Deux nations sont dans ton sein et deux peuples se sépareront hors de tes entrailles et un peuple sera plus fort qu'un autre peuple et le plus grand servira le plus petit.

Le temps où elle devait enfanter arriva. Et voici, il y avait des jumeaux dans son sein !

Celui qui sortit le premier était roux, tout velu comme un manteau de poils, et ils l'appelèrent Esaü.

Après quoi sortit son frère, tenant dans sa main le talon d'Esaü. On l'appela Jacob.

Isaac était âgé de soixante ans quand ils naquirent. Ces garçons grandirent. Esaü devint un habile chasseur, un homme des champs ; mais Jacob était un homme paisible, qui restait près des tentes.

- **Esaü** (ou 'Essaw en hébreu) : c'est l'aîné, ou en tout cas celui qui est sorti en premier. Le texte dit qu'il est « comme un manteau de poils » et qu'il est très bon chasseur. En gros, le brave Esaü est un gars bien costaud et bien velu, une sorte de Sébastien Chabal de l'époque (mais en roux).
- **Jacob** : *Ya'aqov en hébreu vient de la racine 'eqev qui signifie « talon »* : c'est le jumeau qui s'accroche au talon de son frère, qui va le talonner en somme ! Donc, en résumé Jacob = « talonneur » ! Le texte hébreu dit de **Jacob qu'il était petit, jeune pour désigner son statut social inférieur. Il est le cadet.**

La société patriarcale voudrait que le plus petit fût au service du plus grand, que Jacob se mît au service d'Esaü son aîné. Mais non. Pas de ça ici, et c'est même le contraire qui va arriver.

- Celui qui ne connaît rien de Jacob et Esaü ne voit pas forcément ce qui est en jeu.
- Celui qui sait que Jacob va devenir Israël, le père d'un grand peuple est aussi surpris : Jacob le plus petit, rusé et préféré de Rebecca, devient un des hommes les plus importants de l'Histoire.

Les attentes humaines sont sans cesse renversées. La Bible nous surprend. YHWH, le Dieu vivant, rayonne de toute la liberté de Ses choix à Lui : c'est le petit, Jacob, qui deviendra patriarche lui-même et héritier des promesses !

**Proverbes 17,6** : *Les enfants sont une bénédiction du Seigneur...*

**Proverbes 22,6** : *Éduque ton fils comme il convient, il ne déviara pas du droit chemin*

<https://www.prixm.org/articles/jacob-esau-famille-israel>



## Définitions

On « est » famille parce qu'on « naît » ensemble. La famille est chargée de mystère parce que c'est « là qu'on naît », avant d'y grandir. Cette définition désigne la famille comme une matrice, un utérus collectif, d'où sortirait chacun de ses membres. Cet « utérisme » familial pose problème, même s'il est toujours un peu vrai.

Deuxième définition : *La famille est un groupe solidaire d'appartenance*, composé de ceux qui vont devoir m'aider sans réfléchir ni calculer. On s'y serre les coudes dans une chaîne d'unions réciproques.

Troisième définition : *la famille, c'est ce qui est écrit sur les faire-part* ; faire-part de naissance, de mariage ou de deuil ! Vous avez remarqué tous ces noms qui s'alignent, qui se succèdent dans un ordre calculé.

**Le grand ethnologue français Claude Lévi-Strauss**<sup>1</sup>, spécialiste des relations de parenté, décrit l'étonnante variété sur notre planète des systèmes de parenté : ici on est monogame, ici polygame ; ici on reste chez les parents, ici on doit s'en éloigner ; ici on regroupe les jeunes adolescents et les célibataires, puis les mariés sans enfants, puis les mariés avec enfants [2] ; ici la liberté sexuelle est permise aux jeunes, ici elle est interdite ; ici on peut prêter sa femme à un invité, ailleurs on la cache à tout étranger.

Il montre en même temps que cette variété s'accompagne d'une présence (presque [3]) universelle de liens familiaux dans des sociétés très différentes : on y trouve un mariage, des liens étroits entre parents et enfants, des règles juridiques, des obligations économiques, religieuses, sociales, des droits et interdits sexuels. On peut ainsi trouver des couples monogames dans des sociétés très primitives sans technologies, comme dans des sociétés complexes.

La famille est « un phénomène universel », répandu chez les humains depuis des millénaires, bien avant sa consécration moderne et religieuse en Occident par le christianisme. Il n'a jamais existé un « âge – diabolique ou paradisiaque – de la promiscuité » ; la famille prend son origine dans le mariage. Le mariage religieux en France date à peine du XIIe siècle, auparavant un contrat privé civil suffisait.

Ensuite, que les sociétés prescrivent toujours des règles sur le choix du conjoint, sur les libertés et devoirs sexuels, et sur l'appartenance des enfants à une lignée ou à une autre selon les cas. Le mariage n'a pas de lien avec le plaisir des sens mais d'abord avec des raisons économiques et sociales. Partout, il existe une division sexuelle du travail, même si son contenu change, qui indique les tâches des hommes et celles des femmes.

L'interdiction de l'inceste, bien que rarement écrite, est partout observée : certaines relations sexuelles et matrimoniales sont interdites et d'autres sont recommandées ou obligées. Les choix individuels sont ainsi négligés. Ces interdits peuvent avoir des exceptions (pharaon égyptien pouvant épouser sa sœur aînée ou sa demi-sœur mais pas sa cadette) et évoluer. En Angleterre, on ne pouvait, même veuf, épouser la sœur de sa femme jusqu'en 1850, ni, chez nous, épouser une marraine ou un parrain religieux considéré comme équivalent d'un parent. Un mariage entre cousins germains, non interdit, est encore mal vu, comme une union entre enfants de famille recomposée, sans lien de sang mais élevés ensemble. Vous connaissez le remariage critiqué du cinéaste Woody Allen avec la fille adoptive de son ex-femme.

---

<sup>1</sup> *Le regard éloigné* (Éd. Plon)



## Sourate sur la famille

**Et parmi Ses signes, Il a créé de vous, pour vous, des épouses afin que vous viviez avec elles en toute tranquillité, et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté.**

**Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez que Lui, et marquez de la bonté envers vos parents. Si l'un d'eux ou tous deux atteignent la vieillesse auprès de toi, ne leur dis pas : « ouf », et ne les brusque pas.**

**Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux de façon convenable.**



## **FAMILIARIS CONSORTIO**

DE SA SAINTETÉ LE PAPE  
JEAN-PAUL II

### **Morceaux choisis**

#### ***Famille, deviens ce que tu es !***

...Chaque famille découvre et trouve en elle-même cet appel pressant, qui en même temps la définit dans sa dignité et sa responsabilité : famille, « deviens » ce que tu « es » !

Et comme, selon le dessein de Dieu, elle est constituée en tant que « communauté profonde de vie et d'amour », la famille a la mission de devenir toujours davantage ce qu'elle est, c'est-à-dire communauté de vie et d'amour dans une tension qui trouvera son achèvement - comme toute réalité créée et sauvée - dans le Royaume de Dieu.

Dans une perspective qui rejoint les racines mêmes de la réalité, il faut dire que, en définitive, l'essence de la famille et ses devoirs sont définis par l'amour.

C'est pourquoi la famille reçoit la *mission de garder, de révéler et de communiquer l'amour*, reflet vivant et participation réelle de l'amour de Dieu pour l'humanité et de l'amour du Christ Seigneur pour l'Eglise son Epouse.

Tout devoir particulier de la famille est l'expression de la réalisation concrète de cette mission fondamentale.

#### ***L'amour, source et force de la communion***

La famille, fondée par amour et vivifiée par lui, est une communauté de personnes : les époux, homme et femme, les parents et les enfants, la parenté.

Son premier devoir est de vivre fidèlement la réalité de la communion dans un effort constant pour promouvoir une authentique communauté de personnes.

Le principe interne, la force permanente et le but ultime d'un tel devoir, c'est l'amour : de même que *sans amour la famille n'est pas une communauté de personnes, ainsi, sans amour, la famille ne peut vivre, grandir et se perfectionner en tant que communauté de personnes.*

Ce que j'ai écrit dans l'encyclique *Redemptor hominis* trouve son application originale et privilégiée d'abord dans la famille comme telle :

« L'homme ne peut vivre sans amour.



Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement ».

### ***La communion élargie de la famille***

Tous les membres de la famille, chacun selon ses propres dons, ont la grâce et la responsabilité de construire, jour après jour, la communion des personnes, en faisant de la famille une « école d'humanité plus complète et plus riche »

Cela s'accomplit à travers les soins et l'amour donnés aux jeunes enfants, aux malades, aux personnes âgées ; à travers les services réciproques de tous les jours ; dans le partage des biens, des joies et des souffrances.

Pour construire une telle communion, un élément est fondamental, celui de l'échange éducatif entre parents et enfants, qui permet à chacun de donner et de recevoir.

Elle exige en effet une ouverture généreuse et prompte de tous et de chacun à la compréhension, à la tolérance, au pardon, à la réconciliation.

Aucune famille n'ignore combien l'égoïsme, les dissensions, les tensions, les conflits font violence à la communion familiale et peuvent même parfois l'anéantir : c'est là que trouvent leur origine les multiples et diverses formes de division dans la vie familiale.

Mais, en même temps, chaque famille est toujours invitée par le Dieu de paix à faire l'expérience joyeuse et réparatrice de la « réconciliation », c'est-à-dire de la communion restaurée, de l'unité retrouvée.

En particulier la participation au sacrement de la réconciliation et au banquet de l'unique Corps du Christ donne à la famille chrétienne la grâce nécessaire, et la responsabilité correspondante, pour surmonter toutes les divisions et marcher vers la pleine vérité de la communion voulue par Dieu, répondant ainsi au très vif désir du Seigneur : « Que tous soient un ».

### ***La famille, cellule première et vitale de la société***

Puisque « le Créateur a fait de la communauté conjugale l'origine et le fondement de la société humaine », la famille est devenue la « cellule première et vitale de la société ».

La famille a des liens organiques et vitaux avec la société parce qu'elle en constitue le fondement et qu'elle la sustente sans cesse en réalisant son service de la vie : c'est au sein de la famille en effet que naissent les citoyens et dans la famille qu'ils font le premier apprentissage des vertus sociales, qui sont pour la société l'âme de sa vie et de son développement.

Ainsi donc, en raison de sa nature et de sa vocation, la famille, loin de se replier sur elle-même, s'ouvre aux autres familles et à la société, elle remplit son rôle social.



### ***La vie familiale : expérience de communion et de participation***

L'expérience même de communion et de participation qui doit caractériser la vie quotidienne de la famille constitue son apport essentiel et fondamental à la société.

Les relations entre les membres de la communauté familiale se développent sous l'inspiration et la conduite de la loi de la « gratuité » qui, en respectant et en cultivant en tous et en chacun le sens de la dignité personnelle comme source unique de valeur, se transforme en accueil chaleureux, rencontre et dialogue, disponibilité généreuse, service désintéressé, profonde solidarité.

Ainsi, la promotion d'une authentique communion de personnes responsables dans la famille devient un apprentissage fondamental et irremplaçable de vie sociale, un exemple et un encouragement pour des relations communautaires élargies, caractérisées par le respect, la justice, le sens du dialogue, l'amour.

De cette façon, comme les Pères du Synode l'ont rappelé, la famille constitue le berceau et le moyen le plus efficace pour humaniser et personnaliser la société : c'est elle qui travaille d'une manière originale et profonde à la construction du monde, rendant possible une vie vraiment humaine, particulièrement en conservant et en transmettant les vertus et les « valeurs ».

Comme le dit le Concile Vatican II, la famille est le « lieu de rencontre de plusieurs générations qui s'aident mutuellement à acquérir une sagesse plus étendue et à harmoniser les droits des personnes avec les autres exigences de la vie sociale ».

C'est pourquoi, face à une société qui risque d'être de plus en plus dépersonnalisante et anonyme, et donc inhumaine et déshumanisante, avec les conséquences négatives de tant de formes d'« évasion » - telles que l'alcoolisme, la drogue ou même le terrorisme -, la famille possède et irradie encore aujourd'hui des énergies extraordinaires capables d'arracher l'homme à l'anonymat, de l'éveiller à la conscience de sa dignité personnelle, de le revêtir d'une profonde humanité et de l'introduire activement avec son unicité et sa singularité dans le tissu de la société.

### ***Le rôle social et politique***

Le rôle social de la famille ne peut certainement pas se limiter à l'œuvre de la procréation et de l'éducation, même s'il trouve en elles sa forme d'expression première et irremplaçable.

Les familles, isolément ou en associations, peuvent et doivent donc se consacrer à de nombreuses œuvres de service social, spécialement en faveur des pauvres et en tout cas des personnes et des situations que les institutions de prévoyance et d'assistance publiques ne réussissent pas à atteindre.

La contribution sociale de la famille a son originalité qui gagnerait à être mieux connue et qu'il faudrait promouvoir plus franchement, surtout au fur et à mesure que les enfants grandissent, en suscitant le plus possible la participation de tous ses membres.

Il faut à cet égard souligner l'importance toujours plus grande que revêt dans notre société l'hospitalité sous toutes ses formes, en tenant simplement ouverte la porte de sa maison et, mieux encore, de son cœur aux besoins de nos frères, ou en allant jusqu'à s'engager concrètement pour assurer à chaque famille le logement dont elle a besoin comme milieu naturel qui la protège et la fait grandir.



Et par-dessus tout la famille chrétienne est appelée à écouter la recommandation de l'Apôtre : « Soyez avides de donner l'hospitalité », et donc à pratiquer, à la suite du Christ et avec sa charité, l'accueil de nos frères démunis : « Quiconque donnera à boire à l'un de ces petits rien qu'un verre d'eau fraîche, en tant qu'il est un disciple, en vérité, je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense ».

Le rôle social de la famille est appelé à s'exprimer aussi sous forme *d'intervention politique* : ce sont les familles qui en premier lieu doivent faire en sorte que les lois et les institutions de l'Etat non seulement s'abstiennent de blesser les droits et les devoirs de la famille, mais encore les soutiennent et les protègent positivement.

Il faut à cet égard que les familles aient une conscience toujours plus vive d'être les « protagonistes » de ce qu'on appelle « la politique familiale » et qu'elles assument la responsabilité de transformer la société ; dans le cas contraire, elles seront les premières victimes des maux qu'elles se sont contentées de constater avec indifférence.

L'invitation du Concile Vatican II à dépasser l'éthique individualiste concerne donc aussi la famille en tant que telle.

### ***La société au service de la famille***

La relation étroite entre famille et société exige d'une part l'ouverture et la participation de la famille à la société et à son développement, mais d'autre part elle impose à la société de ne jamais manquer à son devoir fondamental de respecter et de promouvoir la famille.

Il est certain que la famille et la société ont des rôles complémentaires dans la défense et la promotion des biens communs à tous les hommes et à tout homme.

Mais la société, et plus précisément l'Etat, doivent reconnaître que la famille est une « société jouissant d'un droit propre et primordial » et ils ont donc la grave obligation, en ce qui concerne leurs relations avec la famille, de s'en tenir au principe de subsidiarité.

En vertu de ce principe, l'Etat ne peut pas et ne doit pas enlever aux familles les tâches qu'elles peuvent fort bien accomplir seules ou en s'associant librement à d'autres familles ; mais il doit au contraire favoriser et susciter le plus possible les initiatives responsables des familles.

Les autorités publiques, convaincues du fait que le bien de la famille est pour la communauté civile une valeur indispensable à laquelle on ne saurait renoncer, doivent s'employer le plus possible à procurer aux familles toute l'aide - économique, sociale, éducative, politique, culturelle - dont elles ont besoin pour remplir de façon vraiment humaine l'ensemble de leurs obligations.

### ***La charte des droits de la famille***

L'action réciproque de soutien et de progrès entre la famille et la société est un idéal souvent contredit, et même gravement, par la réalité des faits où l'on constate leur séparation, voire leur opposition.

En effet - comme l'a continuellement fait remarquer le Synode -, la situation de très nombreuses familles en divers pays est fort problématique, quand elle n'est pas franchement mauvaise : les lois et les institutions méconnaissent, contre toute justice, les droits inviolables de la famille et même de la personne humaine, et la société, loin de se mettre au service de la famille, l'attaque violemment dans ses valeurs et dans ses exigences fondamentales.



Ainsi la famille, qui selon le dessein de Dieu est la cellule de base de la société, sujet de droits et de devoirs antérieurs à ceux de l'Etat et de n'importe quelle autre communauté, se trouve être la victime de la société, des lenteurs et des retards de ses interventions et plus encore de ses injustices flagrantes.

C'est pourquoi l'Eglise prend ouvertement et avec vigueur la défense des droits de la famille contre les usurpations intolérables de la société et de l'Etat. Pour leur part, les Pères du Synode ont rappelé entre autres les droits suivants de la famille :

- le droit d'exister et de s'épanouir en tant que famille, c'est-à-dire le droit pour tout homme, et en particulier pour les pauvres, de fonder une famille et de l'entretenir par des moyens appropriés ;
- le droit d'exercer sa mission pour tout ce qui touche à la transmission de la vie, et d'éduquer ses enfants ;
- le droit à l'intimité de la vie, aussi bien conjugale que familiale ;
- le droit à la stabilité du lien conjugal et de l'institution du mariage ;
- le droit de croire et de professer sa foi, et de la répandre ;
- le droit d'éduquer ses enfants conformément à ses propres traditions et à ses valeurs religieuses et culturelles, grâce aux instruments, aux moyens et aux institutions nécessaires ;
- le droit de jouir de la sécurité physique, sociale, politique, économique, surtout pour les pauvres et les malades ;
- le droit à un logement adapté à une vie familiale décente ;
- le droit d'expression et de représentation devant les autorités publiques, économiques, sociales et culturelles, ainsi que devant les organismes qui en dépendent, et cela directement ou au moyen d'associations ;
- le droit de créer des associations en lien avec d'autres familles et institutions, afin d'accomplir sa mission comme il convient et avec compétence ;
- le droit de protéger les mineurs, par le moyen d'institutions et de lois appropriées, contre les drogues nuisibles, la pornographie, l'alcoolisme, etc. ;
- le droit à des loisirs honnêtes qui favorisent en même temps les valeurs familiales ;
- le droit des personnes âgées à vivre et à mourir dignement ;
- le droit d'émigrer en tant que famille pour rechercher de meilleures conditions de vie.

### ***Grâce et responsabilité de la famille chrétienne***

Le rôle social et politique fait partie de la mission royale, mission de service, à laquelle les époux chrétiens participent en vertu du sacrement de mariage, en recevant à la fois un commandement auquel ils ne peuvent se soustraire et une grâce qui les soutient et les entraîne.

C'est ainsi que la famille chrétienne est appelée à donner devant tous le témoignage d'un dévouement généreux et désintéressé face aux problèmes sociaux, en choisissant en priorité les pauvres et les marginaux.

Et c'est pourquoi, en cheminant à la suite du Seigneur dans un amour spécial pour tous les pauvres, elle doit avoir particulièrement à cœur ceux qui ont faim, ceux qui sont démunis, âgés, ceux qui sont malades, drogués, sans famille.

### ***Découvrir en tout frère l'image de Dieu***

Animée et soutenue par le commandement nouveau de l'amour, la famille chrétienne vit l'accueil, le respect, le service de tout homme, considéré toujours dans sa dignité de personne et de fils de Dieu.



Il doit en être ainsi, tout d'abord à l'intérieur et au bénéfice du couple et de la famille, grâce à l'engagement quotidien dans la promotion d'une authentique communauté de personnes, fondée et alimentée par la communion des cœurs.

Ensuite, ce comportement doit se développer dans le cercle plus vaste de la communauté ecclésiale, à l'intérieur de laquelle la famille chrétienne est insérée : grâce à la charité de la famille, l'Eglise peut et doit assumer une dimension plus familiale, en adoptant un style de relations plus humain et plus fraternel.

La charité dépasse l'horizon des frères dans la foi, parce que « tout homme est mon frère » ; en chaque homme, surtout s'il est pauvre, faible, souffrant et injustement traité, la charité sait découvrir le visage du Christ et un frère à aimer et à servir.

Pour que le service de l'homme soit vécu par la famille de manière évangélique, il faudra s'empresse de mettre en œuvre ce que dit le Concile Vatican II : « Pour que cet exercice de la charité soit toujours au-dessus de toute critique et apparaisse comme tel, il faut voir dans le prochain l'image de Dieu selon laquelle il a été créé et le Christ notre Seigneur à qui est offert en réalité tout ce qui est donné au pauvre ».

La famille chrétienne, tout en construisant l'Eglise dans la charité, se met au service de l'homme et du monde, en réalisant vraiment la «promotion humaine» dont les différents aspects ont été synthétisés dans le message du Synode aux familles: «Une autre tâche de la famille est celle de former les hommes à l'amour et de vivre l'amour dans tous les rapports avec les autres, de manière que la famille ne se ferme pas sur elle-même mais qu'elle demeure ouverte à la communauté, y étant poussée par le sens de la justice et par le souci des autres, comme par le devoir de sa propre responsabilité envers la société tout entière»(164).

## CONCLUSION

Je me tourne avec une ardente sollicitude

*L'avenir de l'humanité passe par la famille !*

Il est donc indispensable et urgent que tout homme de bonne volonté s'emploie de toutes ses forces à sauvegarder et à promouvoir les valeurs et les exigences de la famille.

Je me sens poussé à demander à ce sujet un effort particulier aux fils de l'Eglise. Dans la foi, ils ont une pleine connaissance du merveilleux dessein de Dieu, ils ont donc une raison de plus de prendre à cœur la réalité de la famille, dans ce temps d'épreuve et de grâce qui est le nôtre.

Ils doivent *aimer la famille de façon particulière*. C'est là une consigne concrète et exigeante.

Aimer la famille signifie savoir en estimer les valeurs et les possibilités, en cherchant toujours à les promouvoir.

Aimer la famille signifie reconnaître les dangers et les maux qui la menacent afin de pouvoir les surmonter.

Aimer la famille signifie faire en sorte de lui assurer un milieu qui soit favorable à son développement.



Et c'est encore une forme éminente de l'amour que de redonner à la famille chrétienne d'aujourd'hui, souvent tentée de se décourager ou angoissée par les difficultés croissantes, des raisons de croire en elle-même, dans ses richesses de nature et de grâce, dans la mission que Dieu lui a confiée.

En conclusion de ce message pastoral qui veut attirer l'attention de tous sur les tâches, lourdes mais passionnantes, de la famille chrétienne, je désire invoquer maintenant la protection de la sainte Famille de Nazareth.

En elle, par un mystérieux dessein de Dieu, le Fils de Dieu a vécu caché durant de longues années. Elle est donc le prototype et l'exemple de toutes les familles chrétiennes.

Regardons cette Famille, unique au monde, elle qui a vécu de façon anonyme et silencieuse dans un petit bourg de Palestine, elle qui a été éprouvée par la pauvreté, par la persécution, par l'exil, elle qui a glorifié Dieu d'une manière incomparablement élevée et pure: elle ne manquera pas d'assister les familles chrétiennes, et même toutes les familles du monde, dans la fidélité à leurs devoirs quotidiens, dans la façon de supporter les inquiétudes et les tribulations de la vie, dans l'ouverture généreuse aux besoins des autres, dans l'accomplissement joyeux du plan de Dieu sur elles.

Que saint Joseph, « homme juste », travailleur infatigable, gardien absolument intègre de ce qui lui avait été confié, garde ces familles, les protège, les éclaire toujours !

Que la Vierge Marie, qui est Mère de l'Eglise, soit également la Mère de « l'Eglise domestique » ! Que grâce à son aide maternelle, toute famille chrétienne puisse devenir vraiment une « petite Église » dans laquelle se reflète et revive le mystère de l'Eglise du Christ ! Elle qui est la Servante du Seigneur, qu'elle soit l'exemple de l'accueil humble et généreux de la volonté de Dieu ! Elle qui fut la Mère douloureuse au pied de la croix, qu'elle soit là pour alléger les souffrances et essuyer les larmes de ceux qui sont affligés par les difficultés de leurs familles !

Et que le Christ Seigneur, Roi de l'univers, Roi des familles, soit présent, comme à Cana, dans tout foyer chrétien pour lui communiquer lumière, joie, sérénité, force.

A Lui, à Marie, à Joseph, je confie toute famille. Entre leurs mains et dans leur cœur, je dépose cette exhortation : qu'ils vous la remettent eux-mêmes, vénérables Frères et chers Fils, et qu'ils ouvrent vos cœurs à la lumière que l'Évangile rayonne sur chaque famille !

*Donné à Rome près de Saint-Pierre, le 22 novembre 1981*

## Perspectives :

### Fête de fin d'année Samedi 28 Juin 18h

Voici le programme



ÉGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE  
communions luthérienne et réformée

# INVITATION FÊTE DE FIN D'ANNEE

Paroisse d'Aubagne et de l'Étoile  
Temple d'Aubagne

**Vous êtes conviés à notre soirée !**  
Barbecue de l'été, des grillades vous seront proposées (vous pouvez amener accompagnements ou desserts, participation libre)

SAMEDI 28 JUIN 2025  
Programme :  
Culte à 18 h  
Barbecue 19h00  
20 h 30 Chants et musique



## L'été est chaud

Les travaux de réparation de la climatisation devraient intervenir en Juillet 25, le retard pris pour ces travaux s'explique par une prise en charge par notre assurance, ce qui va alléger nos finances mais a pris plus de temps.



En attendant, n'hésitez pas à utiliser les pulvérisateurs mis à disposition, c'est très efficace !

## La jeunesse : Viens participer au « grand Kiff »



**EVENEMENT PROTESTANT  
POUR LES JEUNES**

**14 - 20  
ANS**

Recevoir sa paix pour agir  
avec espérance

# Respire espère

**25 AU 29  
JUILLET**

La Force, Dordogne

*Vous avez entre 18 - 35 ans, vous souhaitez aider  
à construire un Grand KIFF extraordinaire ?  
Venez au camp Alter KIFF du 18 au 31 juillet !*

Organisé par



En partenariat avec









## Le Grand KIFF, l'évènement du 25 au 29 juillet 2025 à la Force en Dordogne

Si tu as entre 14 et 20 ans, que tu as envie d'aller à la rencontre de jeunes de toute la France et d'autres pays, que tu veux vivre avec des centaines d'autres jeunes, 5 jours de fête, de jeux, de réflexion sur le thème « Respire, Espère », de musique, de louange dans une ambiance chaleureuse, nous t'attendons pour le Grand KIFF. Cet événement aura lieu du 25 au 29 juillet 2025 à la Force en Dordogne, n'oublie pas ta crème solaire ;)

## L'Alter KIFF, le camp des volontaires du 18 au 31 juillet 2025

Le Grand Kiff a besoin de grands et petits bras pour permettre aux jeunes de vivre 5 jours de Kiff ! S'engager en tant que bénévole c'est aider et aussi recevoir. Deux façons de s'engager :

- Alter kiffeur : Si tu as 2 semaines devant toi pour vivre un camp, que tu as entre 18 et 35 ans alors tu es bienvenu/e pour l'Alter KIFF du 18 au 31 juillet à la Force en Dordogne. Au programme : co-construction de l'évènement, rencontres, jeux, fête...
- Volontaire : Si tu as quelques jours à offrir avant, pendant ou après l'évènement tu peux t'engager comme volontaire (pas de limite d'âge), les services sont multiples,



N'hésite pas à te manifester auprès de Karen et de Roberto...

La région EPUDF PACCA organise et prend à sa charge le transport, tu ne voyageras pas seul !!